

Donc, nous sommes extrêmement inquiets, évidemment, de cette réalité. Puis à cette distance, selon, comme je vous ai démontré, la méthode simplifiée, bien, les bruits des rails sur le site de Ray-Mont Logistiques, selon mon analyse, seraient dérogatoires.

1730 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien, merci beaucoup.

1735 **M. PHILIPPE MIZUTANI :**

Merci à vous.

LE PRÉSIDENT :

1740 Alors, madame Podvin-Nouail.

Mme ANNE-CLAIRE PODVIN-NOUAIL, citoyenne :

Oui, c'est ça.

1745

LE PRÉSIDENT :

Merci de venir à cette consultation. Vous êtes notre dernière intervenante. Alors, vous avez 10 minutes, on vous écoute.

1750

Mme ANNE-CLAIRE PODVIN-NOUAIL :

1755

Bonsoir, merci de m'accueillir, puis navrée d'avance si j'ai des trémolos dans la voix, ce n'est pas un exercice habituel pour moi donc je suis un peu stressée. Donc, je m'appelle Anne-Claire Podvin-Nouail et je me présente ce soir de façon modeste en ma qualité de citoyenne de

Viauville depuis 2021, pour vous partager pourquoi, selon moi, il n'y a pas d'acceptabilité sociale pour le projet dévastateur de Ray-Mont Logistiques dans notre quartier.

1760 Pour commencer, j'aimerais d'ailleurs vous raconter une petite anecdote de ma vie personnelle. Le soir où nous avons fait notre offre d'achat, la première de ma vie, avec mon conjoint, avec l'espoir d'un futur durable et heureux dans le quartier, j'ai passé ma soirée un peu nerveuse à valider scrupuleusement toutes les conditions dans le quartier, recherche des zones inondables, terrains contaminés, etc. Et puis je suis tombée sur le terrain de Ray-Mont Logistiques, dont j'avais déjà entendu parler. Là, à quelques mètres de mon futur chez-moi.

1765 À ce moment, paniquée, j'ai réveillé mon conjoint et je lui ai dit, on ne peut pas acheter, il faut tout annuler, appelons la courtière demain, je ne peux pas habiter là, on ne peut pas habiter là, ça va être horrible, ça va être invivable.

1770 À l'époque, Ray-Mont possédait le terrain, mais il ne s'était pas encore installé. La Ville et la Mobilisation 6600 tenaient bon la résistance depuis plusieurs années pour protéger le quartier et ses résidentes et résidents. D'ailleurs, je les remercie à l'occasion, la Mobilisation, les élus et toutes les personnes qui nous soutiennent depuis des années, qui se sont investies pour protéger le vivant dans ce qu'il a de plus beau dans ce quartier.

1775 Donc, ce soir-là, mon conjoint et notre courtière ont réussi à me rassurer et à me dire que ce projet-là ne se passerait jamais parce qu'il y avait du monde qui tenait bon et qui résistait. Mais finalement, Ray-Mont s'installa cinq mois plus tard, installa ses conteneurs, changeant de façon définitive la vue que j'ai depuis ma fenêtre, mais aussi ma vie.

1780 C'est depuis ce jour que je me suis engagée et promis à moi-même de tout faire pour protéger ce quartier qui est devenu le mien. Aujourd'hui, je suis devenue maman d'un petit garçon et je suis profondément inquiète pour notre futur, pour le sien.

1785 Je me présente donc devant vous ce soir pour revendiquer un cadre de vie digne et sain pour ma famille et pour mon fils de 19 mois, tout autant que pour tous les enfants qui comme lui,

1790 jouent tous les jours, par exemple, au parc St-Clément, qui se trouve à quelques mètres du terrain et qu'on devine parfois sur certaines photos. Particulièrement l'été, où les températures sont insupportables, puisque nous sommes déjà dans un des quartiers avec les plus grands îlots de chaleur du Québec, et donc, tous les jours, on profite de la zone de rafraîchissement et de la pataugeoire avec de nombreux bébés et jeunes enfants.

1795 Dans ce même parc, mon fils joue dans le sable dans lequel des particules fines vont retomber, des particules qu'un simple mur antibruit ne saura retenir. Je me questionne. À quoi mon fils sera-t-il exposé? Potentiellement à des perturbateurs endocriniens qui sont souvent présents en quantité alarmante dans les produits agroalimentaires tels que ceux que Ray-Mont pense exposer, transférer. Sera-t-il exposé à des poussières toxiques émises par le va-et-vient des centaines de camions et de trains? C'est plein de questions que je me pose. Et d'inquiétudes.

1800 Parlons de trains, même s'ils sont peu nombreux, ils nous réveillent déjà parfois la nuit par leurs rares, mais bruyants passages. J'habite moi aussi la Biscuiterie, comme mon voisin qui vient de passer juste avant, et je vous confirme qu'on les entend. Qu'en sera-t-il quand à longueur de journée, je devrai supporter la fatigue imposée par ces bruits intenses qui m'empêcheront de me concentrer pendant mes longues journées de travail, déjà, derrière un écran?

1805 Quand le soir suivant, je serai réveillée par les sirènes d'avertissement d'un bateau du port, parce que ça aussi, je l'entends déjà. Quel en sera le coup sur ma santé mentale et physique, sur celle de mon fils, sur celle de mon conjoint atteint d'asthme? Arrivera-t-il toujours à respirer correctement?

1810 Le feu qui a eu lieu fin septembre au port de Montréal est un bon exemple des nuisances auxquelles nous sommes déjà trop souvent exposés. Ce jour-là, je n'ai pas été prévenue, la garderie de mon fils n'a pas été prévenue, donc j'ai passé les plusieurs heures de confinement imposées dehors avec mon bébé de 17 mois à l'époque. Et aujourd'hui, souvent, je me sens impuissante et prise au piège dans une zone dans laquelle je ne me sens pas en sécurité.

1815

1820 Ceci étant dit, j'aimerais aussi revenir sur le contexte dans lequel l'OCPM entreprend aujourd'hui cette consultation publique. J'aimerais rappeler que depuis l'achat du terrain en 2016, l'entreprise a rencontré une forte opposition des citoyennes et des citoyens et des élus de l'arrondissement, sincèrement préoccupés par les nombreux impacts sur la santé et la qualité de vie des résidentes et résidents du quartier que ce projet pourrait entraîner.

1825 Malgré les tentatives multiples de la Ville de Montréal de bloquer le projet et de nous protéger, Ray-Mont Logistiques a finalement obtenu gain de cause à coups d'attaques judiciaires répétées. L'entreprise se vante éhontément aujourd'hui d'avoir obtenu la collaboration – et je mets de gros guillemets – de la Ville. Moi, j'appelle plutôt ça de l'extorsion. En effectuant des pressions financières sur la Ville qu'elle ne peut absolument pas supporter, sans quoi elle mettrait en péril son budget et bien d'autres projets, et donc, finalement, sur nous les citoyennes et citoyens.

1830 Non contente d'avoir déjà obtenu gain de cause par la pression, l'entreprise souhaite aujourd'hui, entre autres, se déroger de ses obligations de base de planter quelques arbres en nous en promettant 134 sur son terrain immense. C'est une vraie plaisanterie. Ray-Mont Logistiques remet par ailleurs l'odieux de l'ensemble des minces mesures de mitigation prévues afin de nous protéger des nombreuses nuisances que ces activités vont générer dans notre quartier, sur la responsabilité de la Ville de Montréal et de l'arrondissement MHM, lequel lui a déjà versé des sommes faramineuses de 17 millions en guise d'entente face aux poursuites d'un tiers de milliard qui pesaient sur ses épaules, lesquelles ne pouvaient pas supporter.

1840 Ray-Mont Logistiques fournit par ailleurs des estimations bancales et mal documentées des nuisances générées par ses activités – et je remercie mon voisin qui l'a très bien expliqué –, basées sur des scénarios qui ne reflètent pas la réalité de ses intentions futures. Intentions, d'ailleurs, qu'elle s'est bien cachée de nous transmettre de façon transparente lors de la première rencontre, quand on posait notamment des questions sur ses horaires d'ouverture, puis en nous répondant de façon très évasive, puis en nous mentant, en fait, dans la face, parce qu'on l'a appris quelques jours plus tard lorsque ça a été rendu public.

1850

Donc, pour moi, l'entreprise Ray-Mont Logistiques démontre ainsi, et de plusieurs manières, qu'elle n'est pas transparente, qu'elle ne nous dit pas la vérité, qu'elle emploie des techniques trompeuses, qu'elle cherche à se dérober de ses obligations, qu'elle utilise des techniques de pression pour obtenir ce qu'elle souhaite. Qu'elle ne prend aucune mesure pour démontrer de manière transparente l'innocuité de ses activités.

1855

D'ailleurs, je tiens à souligner ici qu'il aura fallu 15 jours pour obtenir une réponse vraiment banale et ne démontrant aucun souhait de collaboration ni considération à ma question concernant les opportunités de collaboration avec la Direction régionale de la santé publique afin de mener une étude d'impact sur la santé ayant pour objet son projet de plateforme intermodale.

1860

Pour finir, dans un contexte géopolitique de plus en plus dangereux pour l'avenir de notre planète et de l'humanité telle que nous la connaissons aujourd'hui, avec à la tête des plus grandes puissances internationales des négationnistes des changements climatiques, je crois fermement qu'il est essentiel aujourd'hui d'être du camp de ceux qui font preuve de courage politique en plaçant l'humain et la nature avant les intérêts économiques de compagnies privées d'un autre temps.

1865

Le projet d'expansion de la plateforme intermodale de Ray-Mont Logistiques à Viauville est un affront à notre qualité de vie et à la préservation de notre santé et de notre bien-être. Il est urgent et crucial de soutenir des projets qui prennent soin du vivant. Ce projet, c'est celui d'un corridor vert, d'un lieu citoyen de rencontre, de partage et d'expansion de la nature et de la biodiversité. C'est notre rêve pour un futur durable. C'est notre pouvoir et notre responsabilité, aussi. Pour léguer à nos enfants et notamment au mien, un monde vivable et juste.

1870

Aujourd'hui, je demande à la Ville et à l'OCPM de nous protéger, ma famille et moi, ainsi que tous mes voisins et voisines, de protéger notre santé, notre qualité de vie et aussi notre droit fondamental à bénéficier d'un milieu de vie sécuritaire où la biodiversité demeure préservée et accessible.

1875

Aujourd'hui, je suis du rang de la horde grandissante d'humains engagés, résilients et courageux, conscients des défis d'envergure qui se profilent devant nous dans les prochaines années et de l'importance de protéger le futur du quartier et celui de nos enfants.

1880 C'est pourquoi je demande le soutien de l'OCPM dans ce qu'il y a de plus juste et de plus cohérent. Le projet destructeur de Ray-Mont Logistiques, c'est non, et ça ne passera pas dans Viauville.

1885 Alors je vous le demande, s'il vous plaît, monsieur et madame les commissaires, je vous le demande bien respectueusement. Osez être courageux comme nous, s'il vous plaît.

LE PRÉSIDENT :

Merci.

1890

Mme ANNE-CLAIRE PODVIN-NOUAIL :

Merci.

1895

LE PRÉSIDENT :

1900 Vous l'avez évoqué. Depuis que vous habitez le quartier, il y a eu dégradation, si je comprends bien de votre qualité de vie. Pouvez-vous nous donner quelques exemples, ou des éléments plus précis de nuisances ou d'impacts à votre qualité de vie que vous subissez, qui auraient augmenté, donc, dans les dernières années?

Mme ANNE-CLAIRE PODVIN-NOUAIL :

1905 Oui. Bon, bien, premièrement, je pense que c'est assez évident, mais il y a le visuel. Même si ça peut paraître secondaire, je pense que personne ne souhaite vivre avec des *containers* dans la face. En tout cas ce n'est pas ce que j'espérais, moi, pour ma vie et celle de ma famille. Ensuite

les poussières. Honnêtement, bien, quand je laisse les fenêtres ouvertes, moi, j'habite vraiment sur la façade de la rue Ontario, donc qui est peut-être un peu plus directe que certaines personnes qui sont du côté cour du bâtiment, notamment. Donc ça, c'est aussi autre chose que j'ai remarqué.

1910

Puis les trains, moi, ça me dérange particulièrement quand ils passent la nuit, ça me réveille. Pendant la journée aussi, c'est désagréable. Dans ces cas-là, je ferme mes fenêtres, puis j'essaie d'oublier que c'est là.

1915

Mais il y a aussi tout le stress que je ressens à l'idée que tout ça empire. C'est mon lieu de vie. C'est un lieu dans lequel je pensais rester, pour lequel j'ai investi des finances, que je ne peux pas me permettre de déménager demain.

1920

Et voilà, en fait, ça me stresse d'imaginer que ça va juste empirer. Que ça va être de pis en pis, puis que ça met en péril la santé de mon fils. Ça, c'est ce qui me stresse le plus. Donc ça me génère de l'anxiété.

LE PRÉSIDENT :

1925

Merci. Luba?

Mme LUBA SERGE :

1930

J'ai le goût de vous poser... de continuer un peu sur la même idée. Comme mère d'un jeune enfant, je ne sais pas... sans doute, vous parlez à d'autres parents. Comment est-ce que les enfants, les jeunes enfants, vivent ce que vous vivez? Alors c'est sûr que la poussière par exemple, peut-être qu'ils ne vont pas voir la différence de ce qu'il y avait, mais les bruits... Est-ce que vous voyez que ça a un impact sur les jeunes enfants?

1935

Mme ANNE-CLAIRE PODVIN-NOUAIL :

C'est difficile à dire.

Mme LUBA SERGE :

1940 Oui.

Mme ANNE-CLAIRE PODVIN-NOUAIL :

1945 Honnêtement, mon enfant est très jeune donc son sommeil n'est pas très stable. Par contre, je pense qu'il peut y avoir un impact direct, notamment, bien, sur le fait qu'il joue dehors avec ce bruit-là, la fatigue que ça peut représenter pour eux. Il y a aussi déjà les bruits du port, les bruits des voitures, parce qu'il y a quand même plusieurs camions qui passent sur Viau qu'on entend aussi.

1950 Après, bon, on vit en ville, je suis consciente qu'on ne peut pas s'en empêcher, mais on est déjà dans un secteur qui souffre de très peu de verdissement, de peu d'espaces dont on peut profiter. Et ceux qu'on a en ce moment sont en péril. Moi, je profite beaucoup du boisé Vimont et du boisé Steinberg. J'allais sur la friche avant, mais je n'ose plus trop y aller, de peur de prendre une amende du CN. Donc, ce sont des endroits où, bien, sur l'heure du lunch, on peut déconnecter, à la fin de la journée beaucoup plus facilement que voilà, prendre son auto. Je n'ai pas d'auto,
1955 d'ailleurs, pour...

Mme LUBA SERGE :

1960 O.K.

Mme ANNE-CLAIRE PODVIN-NOUAIL :

1965 ...simplement couper et puis être en nature, voilà, ça fait du bien, on le sait tous, c'est important. Puis pour mon enfant aussi, j'ai envie qu'il puisse grandir à côté de tout ça. J'ai envie de pouvoir l'amener dans les boisés, jouer avec la terre, les feuilles, tout ça. Ce n'est pas des choses auxquelles on a accès dans notre quartier.

Enfin, pour moi, c'est essentiel que ce soit préservé puis que tous les jeunes enfants puissent en bénéficier.

1970

Mme LUBA SERGE :

Merci.

1975

Mme ANNE-CLAIRE PODVIN-NOUAIL :

Je détourne un peu de votre question, mais, honnêtement, c'est difficile pour les enfants d'y répondre. Je pense qu'il y a plusieurs personnes qui ont des enfants plus âgés qui ont pu témoigner, puis qui ont peut-être d'autres choses à dire.

1980

Mme LUBA SERGE :

Merci. Mon autre question. Vous faites référence à la collaboration avec le département de santé publique. Est-ce que c'était dans le cadre d'études où il y avait une autre collaboration que vous aviez prévue?

1985

Mme ANNE-CLAIRE PODVIN-NOUAIL :

Je pense que ma concitoyenne Josée Desmeules en a parlé un petit peu plus tôt dans la journée aujourd'hui. En fait, le but, ce serait vraiment qu'on ait des études plus poussées et réalistes, parce qu'encore une fois, je pense que ce qui est présenté ne l'est pas, sur les impacts réels et multifactoriels, en fait, que ça aurait, parce que ça a déjà été dit, aussi. Mais on parle ici du projet de Ray-Mont, mais il y a aussi le projet d'extension de Souligny, il y a aussi la présence déjà du port et d'autres industries, et donc, en fait tout le cumulatif, quel est l'impact à long terme sur nous et sur notre santé.

1995